

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

1/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial	PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE
Code du produit (UVP)	06280714
Numéro de la FDS	102000007367
No. d'Enregistrement PCP	31959

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Fongicide
Restrictions d'utilisation	Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur	Bayer CropScience Inc #200, 160 Quarry Park Blvd, SE Calgary, Alberta T2C 3G3 Canada
Service responsable	E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)	1-800-334-7577
Numéro de téléphone pour des informations sur le produit	1-888-283-6847

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4
Toxicité aiguë(Inhalation): Catégorie 4
Lésions oculaires graves: Catégorie 1
Irritation cutanée: Catégorie 2
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction: Catégorie 2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

2/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Etiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger

Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une irritation cutanée.
Risque présumé d'effets graves pour les organes (Yeux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver soigneusement après manipulation.
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Consulter un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

3/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Spiroxamine	118134-30-8	49.8
Alcool benzylique	100-51-6	22.6
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkylderivs., compds. with ethanolamine	1962138-75-5	12.5

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu à ce jour.
------------------	---------------------------------

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.
-------------------	--

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés	Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Sable
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

4/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Dangers spécifiques de la substance ou du mélange qui peuvent augmenter le risque d'incendie

Point d'éclair	108 °C
Température d'auto-inflammation	265 °C / 509 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions

Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Conseils supplémentaires

Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

5/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaires, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Spiroxamine	118134-30-8	0.6 mg/m ³ (SK-SEN)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

6/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Protection des mains	Gants résistants aux produits chimiques (laminé avec une couche étanche, caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, Viton)
Protection des yeux	Utiliser des lunettes de protection étanches et bien ajustées ainsi qu'une protection pour le visage.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
Mesures générales de protection	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide, limpide à légèrement turbide
Couleur	jaune à brun
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	9.4 (env. 1 %) (23 °C) (eau désionisée)
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	108 °C
Inflammabilité	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	265 °C
Décomposition thermique	Donnée non disponible
Température d'inflammabilité	Le produit n'est pas spontanément inflammable à l'air.
Énergie minimale d'ignition	Non applicable
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

7/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Densité relative	Donnée non disponible
Densité	env. 1.00 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	émulsionnable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Spiroxamine: log Pow: 2.8 - 3.0 (20 °C) (pH 7)
Viscosité, dynamique	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas comburant
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Autres informations	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	Oxydants forts, Acides forts
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion
Effets immédiats	
Œil	Provoque de graves lésions des yeux.
Peau	Cause une irritation sévère de la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

8/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion.

Inhalation Nocif par inhalation.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat) > 500 - < 1,000 mg/kg
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat) 2.323 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Produit testé sous forme d'aérosol respirable.
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité cutanée aiguë DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 2,000 mg/kg
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. (Lapin)
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves. (Lapin)
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peau: Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler
Peau: Sensibilisant (Souris)
OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Spiroxamine : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Spiroxamine : Cette substance a provoqué lors d'études expérimentales menées chez le chien une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : Yeux.

Evaluation de la mutagénèse

Spiroxamine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Spiroxamine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

ACGIH

Aucun(e).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

9/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Spiroxamine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Spiroxamine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Spiroxamine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Spiroxamine sont liés à la toxicité maternelle.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Les données sur la toxicité aiguë proviennent d'une formulation similaire.
Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).
Aucune donnée toxicologique supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 11.5 mg/l Durée d'exposition: 96 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)) 10.3 mg/l Durée d'exposition: 48 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité des plantes aquatiques	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) 0.029 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Biodégradabilité	Spiroxamine: Pas rapidement biodégradable
Koc	Spiroxamine: Koc: 2415
Bioaccumulation	Spiroxamine: Facteur de bioconcentration (FBC) 87 Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Spiroxamine: Légèrement mobile dans le sol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

10/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Spiroxamine: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Information écologique supplémentaire Pas d'autre effet à signaler.

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.
Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit Eliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.

Emballages contaminés Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (SPIROXAMINE, BENZYLALCOHOL)

49CFR Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPIROXAMINE, BENZYLALCOHOL SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Classe	9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

11/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPIROXAMINE, BENZYLALCOHOL SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 31959

ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

Mention d'avertissement: Attention!

Mentions de danger: Nocif ou mortel en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Irritant grave pour les yeux et la peau
Sensibilisant cutané potentiel.
Poison.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PRIWEN™ 500 EC FUNGICIDE

Version 3.1 / CDN
102000007367

12/12

Date de révision: 04/09/2024
Date d'impression: 08/14/2024

ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 3 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Fourth Edition Ratings Guide)

Santé - 3* Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême,

* = danger chronique pour la santé

Objet de la révision: Rubrique(s) modifiée(s) : Rubrique 14 : Informations relatives au transport. Mise à jour rédactionnelle.

Date de révision: 04/09/2024

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.